

Sujet : Contribution...
De : Jean-Claude BODERE
Date : 02/10/2021 à 10:55
Pour : plu <plu@loctudy.fr>

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une modeste contribution à l'enquête sur le futur PLU de Loctudy. Je profite de l'occasion pour vous signaler qu'il existe deux "coquilles" grammaticales dans le texte d'introduction/présentation de ce PLU. Faire attention aussi aux dates concernant le peintre Maxime Maufra...

Avec l'expression de toute ma considération.
Jean-Claude Bodéré

8, rue des Tulipes, 29750 Loctudy

Pièces jointes :

Rue des Tulipes.docx

13,0 Ko

Remarques concernant le document «Etude de définition de déplacement doux à Loctudy»

Il convient de partir d'un double constat :

1°) Des améliorations très sensibles ont été apportées au réseau routier de la commune de Loctudy, depuis plus d'une décennie, notamment dans le domaine de la sécurité des usagers.

2°) Un axe très fréquenté, en saison touristique comme hors saison, continue à s'avérer excessivement dangereux pour les usagers, en particulier pour les piétons et les cyclistes : la rue des Tulipes, du carrefour de Pont ar Gwin – rue de Kergoff – rue des Tulipes à la plage de Lodonsec. La raison principale en est le non-respect quasi général de la limitation de vitesse à 30 km/h par les automobilistes et les motocyclistes empruntant cette rue. Certes, dans la majorité des cas, les vitesses ne dépassent pas les 50 à 60 km/h. Toutefois, il n'est pas rare d'observer des véhicules atteignant les 80 km/h, voire plus, tant de la plage vers le carrefour précité que de ce carrefour à la plage. En outre, la « chicane » (en fait, un « étranglement » de la rue) ne joue que partiellement son rôle de ralentisseur et peut, en quelques occasions, s'avérer accidentogène.

Dans le document sur les déplacements doux, la rue des Tulipes apparaît en tant qu'itinéraire « expertisé », susceptible de faire l'objet d'aménagements. Surtout, sur les cartes (cf. p. 21 et suivantes), l'axe routier est considéré comme « zone 20 – zone 30 » et dessiné en bleu. Une intention louable est clairement affichée : « il s'agit de renforcer le caractère apaisé aux abords des campings et sur toute la rue » (p. 30). Les remèdes proposés ne semblent cependant pas à la hauteur des ambitions : « renforts de la zone 30, chicanes alternat. » et restent très imprécis.

Un plan global et ambitieux s'impose pour améliorer la circulation rue des Tulipes, qui pourrait inclure :

1°) Une piste cyclable, dans le prolongement de celle de la rue de Pont ar Gwin, jusqu'à la plage de Lodonsec.

2°) Un réaménagement du carrefour amont, celui de Kergoff, ou, tout au moins, une réflexion sur une fonctionnalité améliorée du carrefour. Le « stop » actuel, sans visibilité, est particulièrement gênant pour les automobilistes empruntant la rue de Pont ar Gwin en direction de la plage de Lodonsec, les usagers venant de Larvor et tournant à gauche « coupant » fréquemment la route des automobilistes piégés par le « stop ».

3°) Un vrai passage « en chicane » au nord-ouest de la courbure de la rue, sans gêner le stationnement des autocars. D'autres chicanes pourraient être installées de part et d'autre de l'actuel étranglement.

4°) Une amélioration de la signalétique actuelle afin d'éviter le non-respect de la vitesse autorisée (30 km/h).

5°) Surtout, il serait souhaitable de trouver des solutions efficaces pour empêcher les automobilistes d'empiéter sur les trottoirs bas, tout particulièrement à proximité de la plage. Il est fréquent, en été, que des groupes de plagistes soient gênés par des véhicules « mordant » sur les trottoirs. Compte tenu de l'étroitesse de ces trottoirs et, localement, de l'installation de poteaux/potelets de voirie, il est par ailleurs fréquent que les plagistes circulent sur le bord de la rue, accentuant ainsi les risques d'accidents. Les vitesses exagérées des véhicules aux abords de la plage renforcent considérablement ces risques pour les cyclistes et pour les piétons, notamment pour les enfants dont les réactions peuvent être imprévisibles.

Au total, une réflexion globale s'impose sur la dangerosité de la rue des Tulipes et sur les solutions à proposer pour y remédier efficacement, sans doute plus élaborées que les quelques suggestions formulées ci-dessus.

Jean-Claude Bodéré